

# MONTIGNY-AUX-AMOGNES

## BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2020

### EDITORIAL du MAIRE

En ce début d'année, au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux. Que 2020 vous apporte à chacune et à chacun d'entre vous, joie, bonheur, santé, réussite professionnelle ou excellente retraite.

En mars 2020, vous serez appelés à élire un nouveau conseil municipal et j'ai cru bon, au travers des quelques lignes qui suivent, faire le bilan de la mandature écoulée.

De nombreux projets sur lesquels nous nous étions engagés ont été réalisés.

Je pense à la rénovation des deux classes de notre école et à leur équipement en matériel informatique, à l'aménagement de locaux périscolaires, à la régénération des courts de tennis, à la réfection de la pelouse du stade de foot, à la création d'un terrain d'entraînement, à l'aménagement d'un espace de loisirs avec table de ping-pong, bancs et city-park, à la réhabilitation du réseau pluvial de Baugy, aux travaux d'étanchéité du réseau des eaux usées du bourg, au début de l'aménagement du cimetière, aux travaux de renforcement de défense incendie, à l'installation d'un radar pédagogique et bien sûr à la restauration de notre église.

Tous ces projets ont été conduits sans obérer nos possibilités budgétaires et grâce à un travail d'équipe, tant de la part de vos élus que des personnels communaux que je tiens à remercier.

Pour conclure mes propos, je souhaite vous renouveler mes vœux.

**BONNE ANNEE 2020 A TOUTES ET A TOUS !**

### Horaires Mairie

LUNDI et JEUDI

De 8h15 à 12h15

Et de 13h30 à 17h30

SAMEDI

De 8h15 à 12h15

*Mardi et vendredi*

*Sur rendez-vous*

Tel : 03.86.58.62.43

Fax : 03.86.68.93.02

mairie.montignyauxamognes@wanadoo.fr

Site internet :

[www.montigny-aux-amognes.fr](http://www.montigny-aux-amognes.fr)

-----

### Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais

1, place de la République  
58270 Saint Benin d'Azy  
(1<sup>ère</sup> étage de la mairie)

Du lundi au vendredi de  
9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tel : 03.86.58.46.22 (matin)

Mail : [contact@ccan.fr](mailto:contact@ccan.fr)

Site :

[www.cc-amognescoeurduuniversais.fr](http://www.cc-amognescoeurduuniversais.fr)

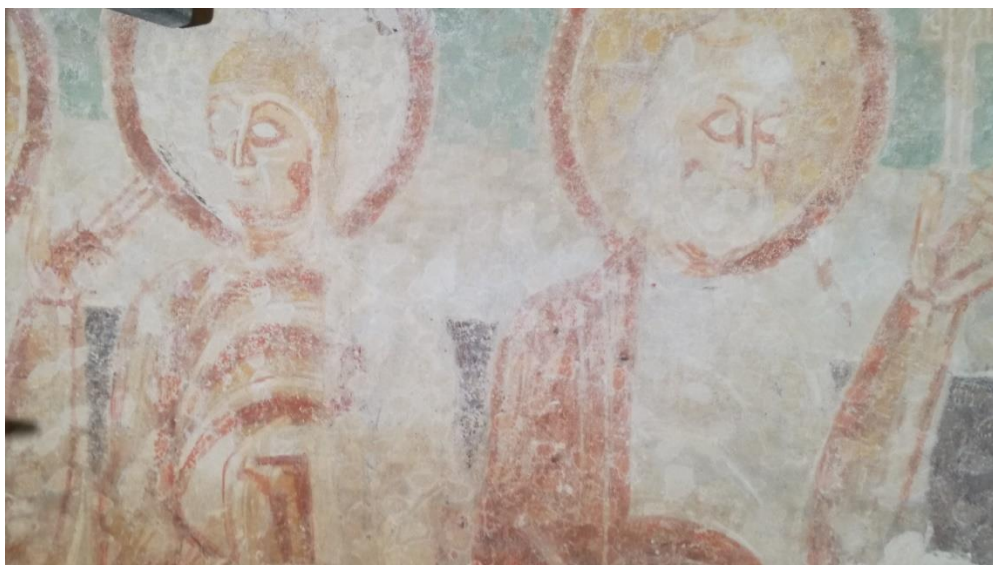
[www.facebook.com/com.des.amognes](https://www.facebook.com/com.des.amognes)

## EGLISE – Le chantier se termine

La municipalité actuelle a décidé courant 2017 de se lancer dans la restauration de l'église Saint-Louis.

Une première tranche de travaux de confortement de l'édifice a été réalisée fin 2017, mi 2018.

Depuis la fin de l'été 2018, la rénovation intérieure du chœur et la restauration de peintures murales datant du XII<sup>ème</sup> siècle sont en cours.



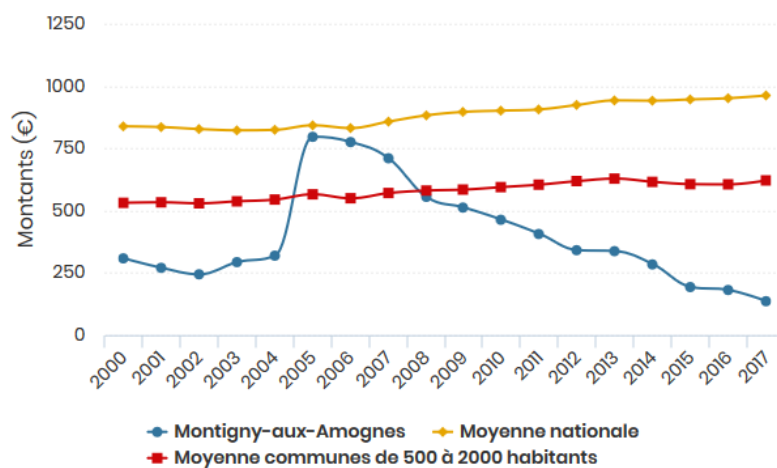
Ces travaux devraient s'achever début février et ce seront plus de 400 000€ HT qui auront été investis pour notre église classée au titre des Monuments Historiques.

Malgré tout, ce chantier emblématique et important financièrement pour notre collectivité, comme d'ailleurs toutes nos réalisations conduites durant notre mandat, n'auront en rien obéré nos possibilités budgétaires et grever la fiscalité.

Pour preuve, vous pourrez voir ci-dessous l'évolution de la courbe de l'endettement par habitant pour Montigny aux Amognes qui montre que notre commune n'est, aujourd'hui, pas du tout endettée.

### Dettes par habitant de Montigny-aux-Amognes

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



## **URBANISME – CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENTS**

Nous vous rappelons que **toute personne désirant implanter une construction d'une surface de plancher et d'une emprise au sol de plus de 5m<sup>2</sup>, modifier ou aménager une construction existante, doit au préalable :**

- prendre connaissance du Plan Local d'Urbanisme de la Commune pour vérifier si le terrain se situe dans une zone constructible et si oui quelles sont les règles applicables à cette zone (implantation de la construction par rapport aux limites séparatives, pente de toitures, ...);
- déposer en mairie une demande d'autorisation de travaux (déclaration préalable ou permis de construire).

Le secrétariat de mairie et les élus sont à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

***Le non-respect des dispositions liées aux autorisations de bâtir constitue un délit et peut entraîner des poursuites.***

## **TARIFS 2020**

<u>LOCATION SALLE JEANNE GARNIER</u>	½ journée	1 jour	2 jours
Habitants de la commune	60 €	120 €	190 €
Autres	100 €	190 €	300 €
Caution : 300 €			

### **TENNIS MUNICIPAUX**

Accès gratuit pour les habitants de Montigny aux Amognes (munis d'une carte municipale à retirer en mairie) et pour les licenciés du Tennis Club.

Tarif de la carte municipale annuelle pour les non licenciés extérieurs à la commune : 20€.

**REDEVANCE ASSAINISSEMENT** : 2,45 € le m<sup>3</sup>

**PHOTOCOPIES** : 0,20 €

**CONCESSION CIMETIERE** (hors droit d'enregistrement) :

Durée de 30 ans : 100 €
Durée de 50 ans : 150 €
Perpétuelle : 350 €

## **SECHERESSE 2019**

Suite aux épisodes de chaleur et de sécheresse de l'été 2019, plusieurs habitants ont signalé avoir constaté des dégradations sur leurs bâtiments (habitation et autres).

Pour constituer un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune doit transmettre en Préfecture la liste des sinistrés identifiés sur son territoire.

En conséquence, vous êtes invités à signaler en mairie toutes les dégradations susceptibles d'être liées à la sécheresse 2019 que vous avez pu constater sur vos biens immobiliers.

Pour ce faire, vous devez transmettre au secrétariat de mairie un courrier détaillant des dégâts constatés avec photographies à l'appui, **avant le 15 février 2020, délai de rigueur.**

Parallèlement, il est conseillé aux personnes concernées de faire une déclaration de sinistre à leur assureur.

## **LUTTE CONTRE LES NUISIBLES**

Il nous a été signalé la présence indésirable de rats sur notre commune.

Afin d'évaluer l'importance de cette population et leur localisation, merci d'informer la mairie de toute présence de ces rongeurs.

## **REPAS DES AINES**



Le 24 novembre dernier a eu lieu le traditionnel repas offert aux aînés de la commune à la salle Jeanne Garnier.

Les convives (une soixantaine) ont apprécié la qualité des mets servis par Monsieur et Madame MARTIN (restaurant « Le Moulin de l'Etang à Sauvigny les Bois ») et ont passé un agréable moment.

Par ailleurs, une vingtaine de colis ont été distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans domiciliées sur la commune et n'ayant pu participer à ce repas.

## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons à remercier tous les habitants qui, par leur implication dans le fleurissement, l'entretien des espaces verts et la décoration pour les fêtes de fin d'année participent à l'embellissement de notre village.*



## **ETAT CIVIL 2019**

En 2019, nous avons enregistré 7 naissances (3 filles et 4 garçons), célébré 2 mariages et malheureusement 3 habitants nous ont quittés.

## **PETANQUE**

*Quelques Montignois souhaiteraient créer un club de pétanque pour pratiquer ce loisir sur les courts de la commune, en toute convivialité, principalement le week-end à la belle saison.*

*L'objectif est avant tout de jouer entre amis ou en famille, de participer à des rencontres amicales.*

*Si vous êtes intéressés, contacter Monsieur Roger DEFER (06.09.48.24.58).*



## **RADAR PEDAGOGIQUE**

La commune vient de se doter d'un radar pédagogique qui a été installé en entrée de bourg, route de Saint-Jean.

Cet équipement va permettre d'informer les conducteurs de leur vitesse réelle et a pour objectif de les inciter à ralentir pour respecter la vitesse en agglomération.

Les données enregistrées vont permettre d'établir des statistiques de circulation (vitesse, fréquentation selon le jour et la tranche horaire) dans les deux sens.

## **FETE DES VOISINS** (les Genêts Brûlés et Baugy)

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les habitants du lieu-dit « les Genêts Brûlés » et du hameau de Baugy se sont rassemblés pour une fête des voisins qui s'est déroulée (le vendredi 13 septembre) dans une ambiance conviviale.

Cette manifestation a rassemblé une trentaine de convives. Ce fût l'occasion de partager les gourmandises confectionnées par chacun et d'accueillir comme il se doit les nouveaux arrivants, en "écoutant" les talents artistiques qui résident dans le quartier.



## SIAEP DE L'IXEURE A LA NIEVRE

En raison de sa fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec le SIAEP Urzy-Saint Martin d'Heuille, le SIAEP des Amognes, en charge de l'alimentation en eau potable de notre commune, devient le **SIAEP de l'Ix eure à la Nièvre**.

Coordonnées : 13, rue des Grands Cours – 58330 BONA

Courriel : [siaep-ixeurenievre@orange.fr](mailto:siaep-ixeurenievre@orange.fr)

Tel bureau : 03.86.68.91.20 - Tel urgence : 06.30.07.94.08



**Devenez le premier maillon des secours !**

**Depuis quelques semaines, les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre sont partenaires de l'application Permis de Sauver.**

L'application gratuite Permis De Sauver vise à créer un réseau de secouristes volontaires bénévoles qui complète la chaîne des secours. Cette application permet aux sapeurs-pompiers de géolocaliser des citoyens formés au secourisme pour leur permettre de devenir les premiers maillons de la chaîne de secours et ainsi réaliser les premiers gestes en attendant les secours!

Pour les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, le partenariat avec l'application Permis De Sauver vise à améliorer les délais et les conditions de prise en charge des victimes sur le territoire du Département de la Nièvre.

Sapeur-pompier, bénévole d'une association agréée de sécurité civile, professionnel de santé, policier, gendarme, militaire ou citoyen formé au secourisme (PSC1, SST...), disposant d'un smartphone peuvent télécharger, dès aujourd'hui et gratuitement, l'application mobile Permis De Sauver et s'inscrire comme secouriste !

Permis de sauver est disponible sur Play Store et Apple Store.

Alors n'attendez pas, devenez un maillon de la chaîne des secours, sauvez des vies !

Inscription rapide et gratuite :  
Télécharger dans l'App Store    DISPONIBLE SUR Google Play

PERMIS DE SAUVER  
une application pour faire appel aux citoyens sauveteurs

**Devenez un maillon de la chaîne des secours !**  
Agissez avant l'arrivée des sapeurs-pompiers ou du SAMU

### DEFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) qui a été installé dans la cour de la salle des fêtes.

# LES ASSOCIATIONS DE MONTIGNY-AUX-AMOGNES

**LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MONTIGNY AUX  
AMOGNES VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2020 !**



La saison 2018/2019 se termine avec une très belle année sportive et de bons moments de convivialité.

Merci à tous et particulièrement à Damien, pour ses excellents cours et conseils tout au long de l'année dernière.

Nous accueillons donc pour cette nouvelle saison, Valentin, professeur dynamique et motivé qui dispense les cours tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Saint Jean aux Amognes.

**19h00-20h15 : cours de renforcement musculaire alliant stretching, abdos, fessiers, gainage, étirements, etc. ... au rythme de chacun dans la joie et la bonne humeur.**

En parallèle, un groupe de marcheurs se réunit chaque vendredi et chaque lundi pour des randonnées dans les Amognes.

Pour plus de renseignements :

- Félicia VINCENT (trésorière) : 03.86.58.62.33  
- Valérie KLONOWSKA (Présidente) : 06.67.35.95.78

Certificat médical obligatoire

Prix de la licence = 67 euros pour l'année



**L'ALSC Montigny** est un club où il fait bon être licencié. Les effectifs sont stables depuis plusieurs saisons, l'ambiance est au beau fixe et nous nous retrouvons avec plaisir à chaque entraînement. La réfection des éclairages a permis d'améliorer nos conditions.

L'équipe sénior est, depuis septembre, promue en 2<sup>ème</sup> division départementale et cette progression se ressent sur les résultats. Nous sommes actuellement dans les profondeurs du classement mais nous allons tout faire pour nous maintenir ! Forte de 24 licenciés et de ses deux entraîneurs impliqués (Mickaël Beaufils et Arnaud Surieu), l'équipe progresse dans le jeu.

Les petits jeunes du club continuent leur progression grâce à leur assiduité aux entraînements, au dévouement des éducateurs et à l'appui des parents qui nous accompagnent. Nous comptons des U7, des U9, des U 11 qui s'entraînent les mercredis à Montigny, des U13 en entente avec St Benin et des U15 en entente avec Guérigny, Saint-Benin et Prémery.

La rentrée prochaine s'annonce historique pour le club et marque l'aboutissement du travail engagé auprès des jeunes depuis de nombreuses années. En effet, Thomas est un jeune qui a commencé le foot à Montigny il y a maintenant neuf ans et il s'apprête à signer en sénior la saison prochaine. Il fait déjà les entraînements et les matchs amicaux avec nous. Nous espérons qu'il sera le premier d'une longue liste et que Nolan, Matthieu, Melvin, Dylan, Maxime... suivront bientôt !

Le club remercie toutes les personnes qui supportent nos équipes et qui nous soutiennent dans nos manifestations (calendriers, marché de Noël...).

***Nous vous attendons nombreux pour la reprise du championnat le dimanche 9 février contre Fourchambault et pour notre Saint Patrick le samedi 14 mars à partir de 13h.***

Très belle année à vous.

Alexandre Michon  
Président de l'ALSC Montigny





2020 marque un tournant dans la vie du Comité des Fêtes de Montigny aux Amognes car après avoir passé plus de 25 ans à œuvrer pour les habitants de la commune, Robert GUENOT a cédé la place de Président à Vincent GUEZET lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le vendredi 17 janvier 2020 à la salle des Fêtes « Jeanne Garnier ».

Que chacun se rassure, le changement aura lieu dans la continuité et toujours dans le but de faire vivre activement et « festivement » notre commune.

Les membres du Comité des Fêtes, bien que toujours très motivés et dynamiques, souhaiteraient l'arrivée de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe et apporter des idées nouvelles pour de futures manifestations.

*Alors, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe actuelle composée de bénévoles qui œuvrent dans la bonne humeur, la convivialité et le partage.*

### **La porte du Comité des Fêtes est ouverte à toutes et à tous.**

Pour 2020, les rendez-vous déjà planifiés sont les suivants :

- Les « Roulées de Pâques », manifestation printanière qui s'adresse tout particulièrement à « nos chères têtes blondes ».
- Le « vide-grenier » qui rassemble au milieu du village, de nombreux exposants pour le plus grand plaisir des chineurs.
- Le traditionnel repas dansant, commémoratif de la prise de la Bastille en 1789, qui, pour des raisons d'agenda, se tient toujours le 13 juillet au soir, avec le très beau feu d'artifice offert par la Municipalité.
- Le tournoi de belote, pour les bons et les « mauvais » joueurs, toujours convivial et très prisé.
- La commande d'huîtres groupée pour tous les habitants de la commune et des communes voisines.
- Le Marché de Noël qui a lieu chaque année le dernier dimanche avant Noël et qui regroupe une cinquantaine d'artisans proposant tout un chapelet d'articles et de produits de très grande qualité pour passer des fêtes réussies.

### **Rejoignez-nous !**

N'hésitez pas à contacter l'un des membres du Bureau du comité :

- Vincent Guézet, Président, 0622959686, [vincentguezet@msn.com](mailto:vincentguezet@msn.com) →
- Robert Guenot, Vice-Président, 0386586769, [robert.guenot0537@orange.fr](mailto:robert.guenot0537@orange.fr)
- Martine Danjean, Trésorière, 0386681830, [danjean.martine@orange.fr](mailto:danjean.martine@orange.fr)
- Jean-Claude Pédelabat, Secrétaire, 0682421889, [pedelabat@hotmail.com](mailto:pedelabat@hotmail.com)



***Nouveauté : le Comité des Fêtes a ouvert une page facebook : @comitémontignyauxamognes sur laquelle vous pouvez suivre toute l'actualité de l'association.***

Les membres du Comité des Fêtes remercient vivement les habitants de la commune, qui, par leur présence ou leur aide ponctuelle, contribuent à la pleine réussite des manifestations.



## **Le tennis club de Montigny-aux-Amognes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année!**

Les principaux événements de la saison à venir sont :

- **Rifles 4 et 5 avril**
- **Soirée de Printemps: date non définie à ce jour**
- **Tournoi officiel : du 10 au 26 juillet**

Si vous avez des questions par rapport aux cours dispensés, aux activités extra sportives ou si vous voulez tout simplement prendre une licence, merci de contacter Christophe BURE, président du club au 06 88 82 30 85 ou par mail [christophe.bure@neuf.fr](mailto:christophe.bure@neuf.fr)

Pour rappel, l'accès aux courts de tennis municipaux est gratuit pour les licenciés du club et pour les habitants de Montigny. Cependant toutes les personnes présentes sur les courts devront justifier soit de leur qualité de membre du club en présentant leur licence, soit être titulaire d'une carte municipale en cours de validité (même en cas de gratuité d'accès).

-----

**LA CONVERGENCE DES ZUT !** Est une association dont le siège est à Montigny aux Amognes.

Les maître-mots de l'association : se faciliter la vie, en inventant par l'échange, l'entraide, les rencontres, le covoiturage, les prémices d'une transition écologique qui nous apporte un mieux vivre dès aujourd'hui. Un défi enthousiasmant auquel vous pouvez prendre part !

A part l'adhésion à l'association (10 €), tout est gratuit !

Dans cet esprit, nous organisons chaque année le Troc'Plantes à Montigny, près des terrains de tennis. Il aura lieu cette année le vendredi 8 mai, et nous vous invitons à nous retrouver. C'est une manifestation ouverte à tous, où l'on peut donner des plantes, en récupérer d'autres. Chaque année des ateliers "Faire soi-même" sont l'occasion de partager des trucs et astuces parfois surprenants.

Contact courriel : [leszut@riseup.net](mailto:leszut@riseup.net)

## **COMMUNE DE MONTIGNY AUX AMOGNES – MANIFESTATIONS 2020**

Samedi 14 mars	Saint-Patrick	Club de Football
Samedi 4 avril	Roulées de Pâques	Comité des Fêtes
Samedi 4 avril et Dimanche 5 avril	RIFLES	Tennis Club
Vendredi 8 mai	Troc'Plantes	La Convergence des Zut
Du 14 au 16 mai	Festival de la voix	Saint Benin d'Azy
Dimanche 14 juin	Brocante / vide-greniers	Comité des Fêtes
Vendredi 19 juin	Fête des écoles du Regroupement Pédagogique des Amognes	Saint-Jean aux Amognes
Lundi 13 juillet (stade)	Repas dansant Feu d'artifice	Comité des Fêtes Municipalité
Du 10 au 26 juillet	Tournoi officiel de Tennis	Tennis Club
Samedi 10 octobre	Concours de belote	Comité des Fêtes
NOVEMBRE	Bourse aux livres	Secours Populaire
Dimanche 20 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes



## **LES ASSOCIATIONS DE MONTIGNY AUX AMOGNES**

### **COMITE DES FETES**

Président

Vincent GUEZET

☎ 06.22.95.96.86  
vincentguezet@msn.com

### **TENNIS CLUB**

Président

Christophe BURE

☎ 06 88 82 30 85  
christophe.bure@neuf.fr

### **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente

Valérie KLONOWSKA

☎ 06.67.35.95.78

### **CLUB DE FOOTBALL (ALSC MONTIGNY AUX AMOGNES)**

Président

Alexandre MICHON

☎ 06 65 07 51 51

### **LES AMIS DE L'EGLISE**

Président

Paul BELUJON

☎ 03 86 68 90 18

### **LA CONVERGENCE DES ZUT**

Siège social : 3, chemin de la Tuilerie - Meulot

leszut@riseup.net

### **LE REFUGE DE LA CAVALIERE**

Contact

Muriel DE GAYFFIER

☎ 06 14 34 83 12

### **SOCIETE DE CHASSE DE BAUGY**

Président : Pascal GOBY

### **ASSOCIATION DES CHASSEURS DE MONTIGNY-AUX-AMOGNES**

Président : René JOASSARD

### **ASSOCIATION DES AMIS CHASSEURS DE LA VALLEE DES AMOGNES**

Contact : Gaël BOURGUIGNON